

Association "Ault environnement"

Une réunion pour tous, le 16 mars

L'association Ault environnement organise une réunion publique le samedi 16 mars à 10 h, salle Madeleine Daurelly. L'occasion de faire le point sur les actions en cours liées aux objectifs de l'association : la protection de l'environnement, la défense du patrimoine et l'embellissement. Et avec en ligne de mire la protection des habitations du front de mer.

Le risque de démolition de quatre-vingt maisons en front de mer annoncé en janvier lors d'une conférence de presse du Syndicat mixte Baie de Somme - Grand littoral picard laisse planer "une situation trouble".

"Les gens sont inquiets, ils se sentent lésés. Actuellement des agences immobilières refusent même d'estimer certaines maisons. C'est un préjudice très fortement ressenti" souligne Bernard Motuelle, le président de l'association Ault environnement qui s'attache à obtenir des éléments d'informations sur les études techniques du syndicat mixte Baie de Somme. L'association devrait en savoir davantage le vendredi 29 mars lors d'une réunion organisée à Ault en présence des représentants du syndicat mixte.

Créée en 1998 puis mise en sommeil l'association Ault environnement a été remise sur les rails quelques jours avant l'annonce des maisons en péril. Un scénario qui a été présenté en lien avec le projet d'ensemble d'urbanisation de la commune, du développement du quartier du Moulinet et de la zone d'aménagement concerté.

Si les objectifs de l'association Ault environnement sont de protéger l'environnement, défendre le patrimoine, embellir la ville... le sauvetage des maisons du front de mer est prioritaire actuellement.

Lors de la dernière assemblée générale (article paru dans L'Éclaireur le 12 février) il avait été précisé que "Après renseignements pris auprès des autorités, le Plan de prévention des risques date de 2001 et vingt maisons sont en

zone rouge. De plus seul le BRGM - bureau de recherches géologiques et minières - peut réviser ce PPR".

L'association est donc déterminée à sauver le front de mer, l'atout de la ville.

Pour rappel le conseil d'administration Ault environnement se compose de Bernard Motuelle, président ; Camille Gonzales Lopez, vice-président ; Marcel Lemoigne, trésorier et son adjointe Muriel Watbled ; Vincent Grimaud, secrétaire et son adjointe Pascale Darras.

En marge de l'association Ault environnement des adhérents ont créé l'association "Côté mer" et le lancement d'une pétition "contre l'abandon du front de mer". (blog : <http://ault2013.wordpress.com>).

V.D



Bernard Motuelle, le président de l'association

A la bilbiothèque

A la bibliothèque municipale